École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

RÈGLES DE CONDUITE

À l'école Paul-De Maricourt, nous considérons que tous les élèves et que tous les membres du personnel ont le droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement, dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.

Nos élèves ont le devoir de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Nos règles de conduite s'appliquent à tous les élèves de l'école lors de toute activité scolaire, parascolaire, au service de garde, sur le chemin de l'école et dans le transport par autobus et par fourgonnette. Elles s'appliquent également lors de l'utilisation de toute plateforme numérique.



École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

Voici nos règles :

RESPECT

Pour entretenir des relations positives et harmonieuses.

J'agis et je communique façon respectueuse, courtoise et polie.

- Je respecte l'autorité du personnel de l'école, les règles de l'école et de la classe.
- Je vouvoie les adultes de l'école.
- Je m'adresse aux adultes de l'école en utilisant « madame » ou « monsieur ».
- Je favorise l'entraide dans mes gestes et mes attitudes.
- Je respecte le droit à la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école.
- J'utilise des moyens pour résoudre mes conflits de manière pacifique.
- J'évite d'utiliser un langage vulgaire ou grossier.
- Je porte des vêtements adaptés à la vie scolaire et aux activités (respect du code vestimentaire).

SÉCURITÉ

Pour éviter les accidents et les conflits.

J'adopte des comportements sécuritaires en tout temps

- Dans l'école, je me déplace en marchant.
- Je respecte les règles des jeux.
- Je suis prudent lorsque je joue.
- Je demande la permission avant de sortir d'un local.
- Je porte des vêtements adaptés à la météo.

RESPONSABILITÉ

Pour favoriser ma réussite.

Je suis ponctuel et assidu à l'école

- Je respecte l'horaire de l'école en arrivant à l'heure demandée.
- Je m'implique et je persévère dans mes apprentissages.
- J'effectue le travail demandé au moment prévu.
- Je remets mes travaux dans les délais prévus.
- Je suis en classe lors des heures de cours.

Pour apprendre dans un milieu propre et agréable.

Je prends soin du matériel et de l'environnement scolaire et naturel

- Je garde mon environnement propre.
- Je range mes objets aux endroits prévus.
- Je jette mes déchets aux endroits prévus (recyclage, poubelle, compost).
- J'utilise le matériel avec soin (le mien, celui des autres et celui prêté par l'école).
- Je prends soin de mon école : les locaux, les meubles, les aires de jeux, etc.
- Je prends soin de la végétation et de la nature sur la cour d'école et sur le chemin de l'école.

École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

INTERDICTIONS

Violence et intimidation

Toutes manifestations de violence et d'intimidation sont interdites en tout temps, y compris sur le chemin de l'école et lors du transport scolaire, et ce, quel que soit le moyen utilisé, incluant les médias sociaux.

La VIOLENCE, c'est lorsqu'une personne s'en prend à une autre avec l'INTENTION de lui FAIRE DU TORT ou de la BLESSER par :

- Ses **gestes** (frapper, bousculer, lancer des objets, etc.)
- Ses **paroles** (insulter, menacer, répandre des rumeurs, paroles méchantes, etc.)

La violence peut s'exprimer en personne **directement ou non** (par les médias sociaux par exemple ou par le biais d'une autre personne).

L'INTIMIDATION c'est lorsque :

- Une personne subit de la violence à **répétition** ;
- Les personnes impliquées ne sont pas à égalité, la victime **a de la difficulté à se défendre** et peut se sentir impuissante (il y a un rapport de force) ;
- La personne **victime vit de la détresse** (un grand malaise, une peur, de la souffrance).

PERSONNE NE DEVRAIT SUBIR de la violence ou de l'intimidation !

Si de tels actes se produisent à l'école, ou à l'extérieur de l'école et ont des conséquences négatives sur la vie des élèves, un intervenant de l'école communiquera avec les parents des élèves concernés pour les informer de la situation.

DÉNONCIATION

Si tu subis ou que tu es témoin d'un geste de violence ou d'intimidation, il est important de le dénoncer pour que les adultes de l'école puissent intervenir et assurer la sécurité.

- En premier, essaie **d'en parler à un adulte de confiance qui travaille à l'école** (enseignant, direction, éducateur spécialisé (TES), éducatrice du service de garde, etc.)
- Tu peux aussi en parler à tes parents, qui communiqueront
  - avec ton enseignant
  - avec la direction : Courriel : paul_demaricourt@csmv.qc.ca / Téléphone : 450-674-1753

Nous allons **traiter ta dénonciation de manière confidentielle** : les autres élèves ne sauront pas qui a fait la dénonciation.

École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

Appareils électroniques

L'utilisation d'un cellulaire, d'écouteurs et de tout autre appareil électronique mobile personnel (tablette électronique, montre intelligente, etc.), **est interdite** en tout temps sur le terrain de l'école, dans ses bâtiments ainsi qu'à l'extérieur de ceux-ci lors d'activités scolaires.

L'appareil doit être rangé avant l'arrivée sur le terrain de l'école.

Un appareil mobile personnel pourrait être utilisé, **sous l'approbation de la direction**, selon les motifs suivants :

- L'enseignant permet son utilisation dans le cadre d'une modalité pédagogique précise ;
- L'état de santé d'un élève ;
- Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



Respect de la vie privée

Avant de capter (enregistrer) l'image ou la voix des autres, tu dois obtenir le consentement des personnes visées. Pour un mineur, tu dois en plus obtenir le consentement de son parent.

Lors de l'utilisation des réseaux sociaux, tu dois respecter la réputation et la vie privée des autres. Notamment, tu dois obtenir leur consentement pour la diffusion de leur voix et de leur image. Tu dois faire preuve de respect dans tes publications.

Mesures d'encadrement

Tout appareil ou accessoire vu par un membre du personnel sera confisqué.

En cas d'infraction : tout appareil qui sera confisqué par un membre du personnel sera automatiquement remis à la direction qui en aura la responsabilité. L'appareil sera remis en mains propres au tuteur légal de l'enfant.

École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

En cas de manquement aux règles de conduite

Les adultes de l'école interviennent pour aider les élèves à respecter les règles de conduite. La mesure d'aide, la conséquence ou la sanction est déterminée d'après le comportement et les besoins de l'élève, dans une visée préventive et éducative. Les conséquences applicables sont logiques et proportionnelles à la responsabilité de l'élève, la fréquence et la gravité du geste posé. Voici quelques exemples de conséquences, réparations ou sanctions possibles :

- Avertissement
- Geste de réparation
- Réflexion écrite ou orale
- Retrait du cellulaire ou tout autre appareil mobile personnel
- Suspension interne ou externe (travaux)
- Retrait du groupe
- Retrait d'une activité récompense (classe ou école)
- Excuses verbales ou écrites
- Réparation ou remplacement d'un bien endommagé
- Enseignement explicite du comportement attendu
- Participation à des séances de médiation (parents et direction)
- Récréation supervisée
- Exécution de travaux communautaires

Comportements mineurs *(niveau 1)*	Comportements mineurs *(niveau 2)*
Comportements qui affectent seulement l'élève, notamment : Ne pas avoir son matériel Ne pas suivre les consignes Ne pas faire le travail demandé Ne pas écouter Courir dans le corridor Utiliser un niveau de voix inapproprié	**Comportements qui affectent l'apprentissage des autres ou qui persistent, notamment :** Parler dans les moments inappropriés Argumenter pour rien Imiter les mauvais comportements des autres Faire des bruits inappropriés Toucher les autres inutilement (respect de la bulle) Briser le matériel scolaire
Comportements à risque *(niveau 3)*	**Comportements majeurs *(niveau 4)***
Comportements qui affectent l'environnement en général, notamment : Lancer des choses Se moquer des autres Mentir/ Blasphémer Pousser les autres Manquer de respect face aux élèves ou adultes Quitter la classe sans permission Un comportement de niveau 1 ou 2 qui est récurrent	**Comportements dangereux et interdits dans la société, notamment :** Se battre / frapper Vandaliser Posséder des objets dangereux Intimider/cyberintimidation Menacer ou blesser

École primaire
Paul-De Maricourt
1275, rue Papineau
Longueuil (Québec)
J4K 3K9
Tél. : (450) 674-1753
Téléc. : (450) 677-8202

Année scolaire
2026-2027

Nous soulignerons tes efforts, tes réussites et tes bons coups de la manière suivante :

- Des encouragements
- Des félicitations verbales ou non-verbales
- Des félicitations écrites
- Des messages à tes parents
- Des privilèges
- Des activités de reconnaissance collectives

Notre système de renforcement d'école :

- Nous utilisons un système de renforcement positif des comportements
- Nous explicitons/ modélisons les comportements attendus
- Nous remettons des trèfles pour souligner les bons comportements
- Nous organisons des récompenses école

À l'école Paul-De Maricourt, nous reconnaissons :

- Le droit des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.
- Le devoir des élèves de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et le milieu d'apprentissage, ainsi que de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Convention d'engagement

L'équipe-école s'engage à t'encourager, à te soutenir et à t'aider dans ton apprentissage du savoir-vivre ensemble en collaboration avec tes parents.

➲ **J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école et je m'engage à respecter l'autorité du personnel de l'école, les règles de l'école et de la classe.**

_____ _____
Signature de l'élève Date

➲ **J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école et je m'engage à aider mon enfant à les respecter.**

_____ _____
Signature du parent Date